

ACCUMULATION D'EXPÉRIENCE ET D'ANCIENNETÉ SELON TYPE DE CONGÉ

Types de statut :

TC = temps complet

TCT = temps complet temporaire (occasionnel)

TP = temps partiel

TPT = temps partiel temporaire (occasionnel)

Type de congé	Accumulation de l'expérience		Accumulation de l'ancienneté	
	TC et TCT	TP et TPT	TC et TCT	TP et TPT
Régime de CONGÉ À TRAITEMENT DIFFÉRÉ				
Régime de congé à traitement différé (# 11)	Non	Non	Oui	Oui*
CONGÉS PARTIELS SANS SOLDE				
Congé partiel sans solde de plus de 30 jours (# 20)	Oui (selon les heures travaillées)	Oui*	Oui*	Oui*
Congé partiel sans solde pour études avec inscription sur la liste de rappel (# 21)	Oui	Oui*	Oui	Oui*
Congé pour retraite progressive (# 23)	Oui (selon les heures travaillées)	Oui*	Oui	Oui*
Congé pour préretraite (partiel) FIQ seulement (# 82)	6 mois	6 mois	Oui	Oui*
Congé partiel sans solde pour enseignement (# 20)	Oui (selon les heures travaillées)	Oui*	Oui*	Oui*
Congé sans solde parental partiel (# 67)	Les 52 premières semaines : Comme à temps complet Après les 52 premières semaines : Le plus avantageux entre les heures travaillées ou une moyenne des 20 dernières semaines	Oui*	Oui	Oui*
CONGÉS SANS SOLDE COMPLET				
Congé sans solde (complet) de plus de 30 jours (# 63)	Non	Non	Non	Non
Congé sans solde (complet) pour enseignement (# 51)	Non	Non	1 an	1 an
Retrait préventif (# 66)	Oui	Oui	Oui	Oui
Congé sans solde (complet) pour études FIQ seulement (# 57)	Oui	Oui	Oui	Oui*
Congé sans solde complet pour œuvrer dans un établissement nordique (# 47)	Non	Non	Non	Non
Congé sans solde parental complet (# 61)	Oui, pendant les 52 premières semaines	Oui*	Oui pendant toute la durée du congé (max 2 ans)	
Congé sans solde 3 ^e année de maladie et plus (# 59)	Non. En réadaptation, accumule selon les heures travaillées.		Non. En réadaptation, accumule selon les heures travaillées.	

Type de congé	Accumulation de l'expérience		Accumulation de l'ancienneté	
	TC et TCT	TP et TPT	TC et TCT	TP et TPT
CONGÉS AVEC SOLDE				
Assurance salaire (# 75)	6 mois (mais si congé de plus de 3 ans, l'accumulation de ces 6 mois est effacée)		Oui (2 ans)	
CNESST (# 73)	Oui (6 mois)		Oui	
Congé avec solde (complet pour Maternité (# 76))	Oui pendant les 21 semaines (20 semaines si non admissible au RQAP)		Oui pendant les 21 semaines (20 semaines si non admissible au RQAP)	
Congé avec solde (5 semaines) pour Paternité (# 85)	Oui pendant les 5 semaines		Oui pendant les 5 semaines	
Congé avec solde (5 semaines) pour Adoption (#78)	Oui pendant les 5 semaines	Oui*	Oui pendant les 5 semaines	Oui*

* Selon certaines modalités.

Coordination paie, rémunération et avantages sociaux / 2021-03-26
 Accumulation_expérience_ancienneté_selon type de congé_2021-03-26